

Initiatives ministérielles

Nous avons essayé, à l'étape du comité, de rendre les choses plus transparentes, de donner l'occasion aux gens dont le nom et la réputation avaient été saisis de venir défendre leur position, mais notre requête a été rejetée.

À mon avis, il nous faut donc porter l'affaire devant les tribunaux afin de tirer tout cela au clair pour que les contribuables connaissent la vérité à propos du marché initial et, plus important encore, connaissent les véritables motifs de cette dépense de deniers publics.

En toute justice, les personnes dont le nom et la réputation ont été ternis doivent pouvoir se défendre devant les tribunaux. Selon un dicton, qui vole ma bourse ne me cause aucune perte, mais qui vole mon renom m'enlève tout.

Évitons cela. Mettons-nous à leur place et demandons-nous si c'est équitable. Nous sommes tout aussi attristés que nous l'avons été devant le spectacle de cette tromperie et de cet abus du processus que semble avoir été le marché initial, mais deux noirs ne font pas un blanc. En présentant ce projet de loi, le ministre a déclaré qu'il voulait se montrer juste et raisonnable envers toutes les parties intéressées. Qu'il en soit ainsi! Montrons-nous justes et raisonnables aussi bien envers les contribuables qu'envers les accusés.

Il est malheureux que ce débat et tous les retards qu'il entraîne nous privent d'un élément d'infrastructure qui revêt une très grande importance non seulement pour Toronto et l'Ontario, mais également pour le Canada tout entier. En effet, ce précieux élément d'infrastructure continue de se détériorer pendant que nous perdons notre temps en palabres.

Ce projet, qui à lui seul valait près de un milliard de dollars, ce qui représente environ la moitié des montants que le gouvernement fédéral a consacrés à son programme d'infrastructure, ainsi que des milliers d'emplois directs, tarde encore à se matérialiser.

Avec l'ampleur des appuis dont bénéficient les députés d'en face, on vient à se demander qui défend la cause de Toronto, de l'Ontario. Nous ne parlons pas seulement d'emplois directs, mais également de tous les emplois qui sont indirectement liés à l'aéroport Pearson. Si nous savons donner à Pearson l'image d'un aéroport sûr et efficace, nous aurons tôt fait d'influencer les décisions portant sur l'installation de nouvelles entreprises ou sur l'expansion de celles qui sont déjà en place.

Les activités de Pearson génèrent deux milliards de dollars en revenus personnels, quatre milliards de dollars en revenus d'entreprise et 700 millions de dollars en recettes fiscales. Et nous laissons cette poule aux oeufs d'or à l'abandon! C'est insensé!

Il n'y a pas de raison pour que les négociations ne progressent pas aussi vite que possible. La société Pearson Development Corporation a fait savoir, par écrit, qu'elle ne ferait rien pour empêcher l'expansion. Il n'était pas nécessaire de retarder les discussions avec l'administration aéroportuaire locale.

Nous ne pouvons attendre plus longtemps. Les enjeux sont trop élevés. Si le gouvernement veut réellement créer des emplois aujourd'hui et dans l'avenir, il ne saurait mieux le montrer qu'en prenant des mesures immédiates concernant l'aéroport Pearson.

Le manque de confiance du gouvernement dans le caractère juste et raisonnable de nos tribunaux est aussi épouvantable que

le cynisme dont j'ai parlé tout à l'heure entre les électeurs et les politiciens.

Le gouvernement ne saurait trouver meilleure occasion de montrer qu'il est plus transparent et plus honnête, comme il l'a promis dans le livre rouge, qu'en plaçant cette affaire entre les mains de la justice.

Le président suppléant: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

Le président suppléant: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

* * *

• (1025)

LOI SUR LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

L'hon. Allan Rock (au nom du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique) propose: Que le projet de loi C-52, Loi constituant le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux et modifiant ou abrogeant certaines lois, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Mme Dianne Brushett (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, je suis reconnaissante de pouvoir prendre la parole à la Chambre au sujet du projet de loi C-52, Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Cette mesure législative fait partie d'une liste croissante d'initiatives qui visent à renouveler, à remanier et à revitaliser notre attitude à l'égard du gouvernement. D'autres projets de loi dont la Chambre est actuellement saisie auront pour objet de remanier et de réorienter de nombreuses fonctions et organisations comme les ministères des ressources naturelles, de l'industrie, de la consommation et des affaires commerciales, des communications, des sciences, pour ne nommer que ceux-là.

Le projet de loi C-52 traite également des fonctions de plusieurs ministères ou organismes qui existaient auparavant. Ces mesures font partie d'un plan cohérent qui est conçu pour apporter ordre, efficacité et efficacité au sein du gouvernement. En fusionnant les fonctions des travaux publics, des approvisionnement et services, de l'agence des télécommunications gouvernementales et du bureau de la traduction, le projet de loi C-52 constitue un autre pas vers la prestation de services simplifiés, qui répondront mieux, et à un moindre coût, aux besoins des opérations gouvernementales.

Nous pouvons être très satisfaits de savoir que cette rationalisation des ressources fera économiser au gouvernement quelque 180 millions de dollars d'ici 1998.

En cette période de restrictions financières, l'efficacité et l'efficacité sont de toute évidence extrêmement importantes pour tous les Canadiens. Ils ont le droit de s'attendre à un leadership et à ce que le gouvernement donne l'exemple en faisant preuve de ce leadership et en montrant la voie à suivre à toutes les économies.